

guillaume garot DÉPUTÉ

PAGE 2
**PAQUET FISCAL :
DU POUVOIR D'ACHAT ...
POUR LES PLUS FORTUNÉS.**

PAGE 3
**LA FIN DE LA JUSTICE DE
PROXIMITÉ EN MAYENNE.**

PAGE 4
**ENTRETIEN AVEC J.PIERRE
BOURDIN, SUPPLÉANT.
PORTFOLIO DU DÉPUTÉ.**

EMPLOI-THALES

Guillaume Garot a rencontré à plusieurs reprises les représentants des salariés du site Thales Laval. Avec d'autres élus mayennais, ils ont été reçus à Matignon. Guillaume Garot s'est ensuite déplacé au siège du groupe à Courbevoie en région parisienne, pour s'entretenir avec le PDG. Les résultats obtenus : la présentation par la direction d'un projet industriel pour le site de Laval. Dernière rencontre, le 12 novembre, date à laquelle Guillaume Garot a visité le site de production de Laval. G. Garot a déclaré « rester très vigilant pour que ce projet permette le développement du site de Laval ».

AUDIOVISUEL - TNT RADIO

Guillaume Garot écrit à Michel Boyon, Président du CSA, pour lui faire part du mécontentement de nombreux Lavallois et Mayennais qui ne peuvent recevoir les chaînes de la TNT, malgré l'acquisition d'un matériel adapté. G. Garot demande également au CSA de faire le nécessaire pour assurer une réception radio de qualité. « Il n'est pas normal qu'en Mayenne, on ne puisse pas écouter des radios comme RTL ou Europe 1. »



ÉCOUTE, PRAGMATISME, ACTION, C'EST MA MÉTHODE DE TRAVAIL

Premier numéro

Voilà bientôt 6 mois que vous m'avez élu à l'Assemblée Nationale. Jean-Pierre Bourdin, mon suppléant, et moi-même n'avons rien oublié de ce que vous nous avez dit durant la campagne ni aucun de nos engagements.

Ce premier journal a pour objet de vous rendre compte de nos premiers mois de travail et des actions que nous menons dans la circonscription, en Mayenne, et à l'Assemblée Nationale.

C'est un engagement que j'avais pris. Je le tiens. Je m'étais aussi engagé à être un député disponible, à l'écoute. C'est ma façon de faire de la politique. C'est pourquoi ma permanence parlementaire est ouverte 5 jours sur 7 pour vous accueillir; j'organise aussi des permanences dans chaque chef lieu de canton de notre circonscription, pour vous recevoir.

Présent sur le terrain, je travaille en direct avec les élus, les associations, les entreprises. Tout cela n'a qu'un objectif : être utile et efficace.

Qu'il s'agisse de questions d'emploi local, d'aménagement du territoire, de santé, d'agriculture ou de développement durable, je m'efforce de faire entendre vos inquiétudes, de porter vos revendications, de

répondre à vos attentes.

C'est avec cette ambition que j'aborde le travail législatif. Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, je me bats, comme je m'y suis engagé, pour l'emploi et le développement des PME, pour le pouvoir d'achat des familles et la réussite de tous les enfants; pour des choix clairs en faveur de l'écologie et de la santé. Dans tous ces domaines, je défends des principes de justice et de solidarité. C'est ainsi que je compte donner du sens à mon mandat.

L'année 2007 s'achève. Je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Je souhaite pour notre pays, en 2008, plus de justice sociale et de fraternité. Je formule pour vous tous, et pour vos proches, des vœux de santé et de bonheur.

Guillaume Garot

PROPOS TENUS

TEST ADN

« Cette mesure, votée par la majorité dans le cadre de la loi sur l'immigration, pose des problèmes éthiques majeurs. En France, la famille est fondée sur la reconnaissance de la filiation, pas uniquement sur les liens du sang. C'est ainsi que se forment des familles recomposées ou par adoption. »

GRENNELLE DE L'ENVIRONNEMENT



« La réunion du 10 octobre à Laval a permis un débat constructif. Mais je regrette que les questions de la THT et de l'EPR aient été rapidement évacuées, comme celle de l'EPR, alors qu'il s'agit de choix énergétiques majeurs pour notre pays. »

RSA

« Le Revenu de Solidarité Active est une bonne idée, partagée par tous. Mais le paquet fiscal adopté par le gouvernement, cet été, ne consacre que 25 millions d'euros à l'expérimentation du RSA alors que 600 millions d'euros ont été accordés pour le bouclier fiscal, qui ne bénéficiera qu'aux plus fortunés des Français. »

LGV - TGV

« La grande vitesse de Paris jusqu'à Laval c'est très bien, mais nous devons nous mobiliser dès à présent pour profiter pleinement de ce nouvel équipement dès 2012. L'enjeu est de sortir la Mayenne de son anonymat et de lui donner toute sa place dans le grand ouest. »

REFORME DE LA CARTE JUDICIAIRE

La fin de la justice de proximité en Mayenne

La réforme de la carte judiciaire : non à la disparition des services publics dans notre département.



En confirmant la suppression de 2 des 3 tribunaux d'instance de notre département, Rachida Dati, Ministre de la Justice, signe la fin de la justice de proximité. « Je pense aux Mayennais, aux victimes qui devront faire plus de 100 km, aller et retour, pour régler des affaires ou conflits du quotidien. La suppression des tribunaux de Mayenne et Château-Gontier va nous être préjudiciable et coûteuse. Je me suis opposé, à l'Assemblée Nationale, à cette nouvelle étape de la disparition des services publics. »

Guillaume Garot s'oppose au départ du pôle d'instruction lavallois au Mans.

Dans un courrier adressé à la Garde des Sceaux, Rachida Dati, Guillaume Garot s'est opposé à la suppression du pôle d'instruction de Laval. « On veut nous imposer un Tribunal de Grande Instance au rabais, sans juges d'instruction. Cette décision est inacceptable pour notre département. » Le Député de la Mayenne a proposé deux solutions concrètes pour conforter le pôle d'instruction de Laval : soit le renfort ponctuel d'un juge issu d'un autre tribunal, soit la nomination à l'instruction, à temps partiel, d'un juge déjà présent à Laval. Lors de la séance des questions au Gouvernement du 13 novembre, Guillaume Garot a interrogé la Ministre de la Justice sur les conséquences de la réforme sur un département comme la Mayenne. Guillaume Garot devrait être reçu au Ministère de la Justice d'ici la fin de l'année.

Pour obtenir le texte intégral de la question posée adressez-nous votre demande par mail à permanence@garot.fr ou par téléphone au 02 43 01 03 05.

AGRICULTURE-PRÊTS À L'INSTALLATION

G. Garot écrit au Premier Ministre pour soutenir la démarche des Jeunes Agriculteurs (JA) face aux besoins de financements pour l'installation.

En Bretagne et Pays de la Loire, ce sont en effet plus de 3,4 millions d'euros qui manquent pour permettre aux candidats, dont l'installation est prévue d'ici la fin de l'année, de bénéficier de la bonification de prêts à laquelle ils ont droit.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET FERROVIAIRES RN12 - RN 162

« Après l'accord sur le financement des routes entre le Département et la Région, l'Etat doit maintenant participer aux aménagements de la RN162 (Mayenne- château Gontier) et de la RN 12 (Alençon-Fougères). »

LIGNES FERROVIAIRES

Guillaume Garot défend également le développement du train : la ligne de fret Alençon Pré-en-Pail, la réouverture de la ligne Laval-Mayenne, la virgule de Sablé pour relier Laval à Nantes par le train en moins de 1h30. « C'est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement de notre agglomération. »

Sur la ligne de fret, le député a écrit à D. Bussereau, Secrétaire d'Etat aux Transports pour demander la rénovation de la ligne de fret ferroviaire Alençon-Pré-en-Pail, « indispensable au maintien et au développement des entreprises du secteur ».

ARTISANAT - CAPEB

Guillaume Garot a rencontré les représentants des artisans de la Mayenne. Cette visite a permis de faire le point sur les dossiers prioritaires, notamment le recrutement, la formation et la transmission d'entreprises.

BUDGET 2008

Paquet fiscal : du pouvoir d'achat... pour les plus fortunés

Le Gouvernement a fait voter, en juillet, une «loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat». Cette loi, dite «paquet fiscal», favorise surtout les ménages les plus aisés.

Ces orientations mobilisent des ressources budgétaires considérables avec pour conséquence l'accroissement des inégalités. En effet :

- les 6 milliards d'euros consacrés à la défiscalisation des heures supplémentaires, qui bénéficieront au mieux à un salarié sur trois, risquent de jouer défavorablement sur l'emploi, du fait de la disparition progressive d'aides réservées aux bas salaires ;
- les 600 millions d'euros dédiés à l'abaissement du «bouclier fiscal» à 50 % des revenus, représente un cadeau fiscal de 45.000 euros pour chacun des 13.000 ménages les plus fortunés ;
- le 1,7 milliard d'euros prévu pour la suppression de l'essentiel des droits de succession sera capté par quelques milliers de familles, puisque 90% des successions entre conjoints et 80% des successions en ligne directe (parents à enfants) ne sont pas imposables ;

• les 3,7 milliards d'euros engagés pour la déduction des intérêts versés pour l'achat d'une habitation risquent de favoriser la hausse des prix de l'immobilier et aggraveront les inégalités puisqu'ils bénéficieront principalement aux plus gros emprunteurs.

In fine, les 13 milliards alloués à l'application de la « Loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat » seront concentrés au profit de quelques-uns et favoriseront le creusement des déficits et des inégalités.



Communauté européenne

Connaître ... la réserve parlementaire des députés

Les députés disposent chaque année d'une enveloppe destinée à soutenir financièrement la réalisation de projets d'intérêt général portés par des collectivités locales ou des associations de leur circonscription.

Le montant de l'enveloppe dont dispose Guillaume Garot pour 2008 est de 30 000 euros. Cette enveloppe servira principalement à soutenir des projets d'associations agissant pour la jeunesse (sports, musiques actuelles), le développement culturel, la prévention santé et la lutte contre la pauvreté. La réserve servira aussi à financer des projets d'équipements de communes ou d'intercommunalités du département (pôle de santé).

D'ores et déjà, Guillaume Garot a fait savoir que l'attribution de sommes versées au titre de sa réserve parlementaire se fera dans la transparence. La liste des projets bénéficiaires ainsi que le montant du financement accordé seront communiqués chaque fin d'année.

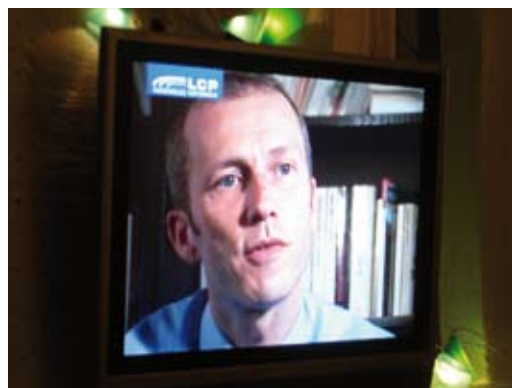
ACTUALITES

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Guillaume Garot est intervenu à la tribune de l'Assemblée Nationale lors de l'examen du projet de loi de lutte contre la contrefaçon le 2 octobre 2007. Désigné responsable de ce texte pour le groupe socialiste, G. Garot a exposé dans l'hémicycle la position des députés PS. La lutte contre la contrefaçon est un enjeu décisif pour l'économie et l'emploi. Elle est au coeur de la criminalité internationale et draine environ 10% des échanges mondiaux. La contrefaçon aurait ainsi entraîné la perte de 100 000 emplois en Europe dont 30 000 en France. C'est aussi une menace pour les consommateurs quand il s'agit de contrefaçon de médicaments, de jouets ou de pièces détachées. Les députés socialistes ont voté pour ce projet de loi.

QUESTIONS ECRITES

La procédure des questions écrites permet à un député de s'adresser individuellement à un ministre. Depuis le début de son mandat, Guillaume Garot a interrogé plusieurs membres du Gouvernement : le 18/09/07, question à Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat aux Entreprises et au Commerce extérieur sur le statut des conjoints collaborateurs de chefs d'entreprises. Le 20/10/07, question à Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche au sujet de la crise du porc. Le 20/11/07, question à Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche au sujet du calcul de la retraite pour les anciens apprentis agricoles.



GROUPE PARLEMENTAIRE

Guillaume Garot appartient au groupe socialiste, radical et citoyen (SRC) de l'Assemblée. Il est membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

ENTRETIEN AVEC...

JEAN-PIERRE BOURDIN

Vous êtes suppléant de Guillaume Garot.

Comment avez-vous vécu sa victoire aux élections législatives ?

Avec beaucoup de bonheur bien sûr ! Nous avons besoin d'un renouveau politique en Mayenne. C'était nécessaire pour rééquilibrer les pouvoirs et pour donner une nouvelle énergie à notre département.

Quel est votre rôle comme député suppléant ?

Avec Guillaume, nous avons fait le choix de faire équipe pour toute la durée du mandat. Mon rôle est de le représenter lors de réunions ou de manifestations auxquelles il ne peut pas se rendre. Je lui apporte aussi ma contribution sur

certaines dossiers. C'est le cas pour des questions qui concernent spécifiquement le centre de la circonscription ou certains domaines, comme le sport par exemple.

Comment se passe le travail avec G. Garot ?

Dès son élection, Guillaume a mis en place son équipe de travail. Il prend son mandat de député exactement comme il s'est engagé à le faire pendant



la campagne, en étant disponible pour les habitants de la circonscription et très présent sur le terrain.

Quels sont vos dossiers prioritaires pour les mois à venir ?

Ils sont au nombre de 3. D'abord les questions de santé. Je m'investis notamment pour l'installation d'un pôle santé à Evron. Ensuite, l'emploi et l'aménagement du territoire. Nous travaillons pour de nouvelles zones d'activités et la finalisation du contournement d'Evron. Enfin l'écologie, avec l'installation de zones éoliennes dans les Coëvrons.

La permanence du député

A Laval, au 22 rue Souchu Servinière, la permanence est ouverte tous les après-midi du mardi au vendredi ainsi que le samedi matin. Guillaume Garot reçoit sur rendez-vous, en général le vendredi après-midi, à Laval, dans une maison de quartier et le samedi matin, à la permanence. Guillaume Garot tient également une permanence un jeudi sur deux, dans la mairie d'un chef lieu de canton de la circonscription. Ces permanences sont annoncées dans la presse, affichées à la permanence et dans les mairies du canton concerné.

Pour rencontrer Guillaume Garot, contacter Pascale Langlais au 02 43 01 03 05.

Portfolio : « Un député disponible et présent sur le terrain »



1. Rencontre avec les professionnels de la justice, **Laval** 2. Comice agricole, **Pré-en-Pail** 3. Équipe parlementaire, **Laval** 4. Festival de la Viande, **Évron**
5. Course Paris-Brest-Paris, **Villaines-la-Juhel** 6. Inauguration, **Mézangers** 7. Visite d'un groupe de **St-Germain de Coulamer** à l'Assemblée Nationale

GUILLAUMEGAROT DÉPUTÉ JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ, 1ÈRE CIRCONSCRIPTION DE LA MAYENNE

LAVAL : 22 RUE SOUCHU SERVINIÈRE 53000 LAVAL TÉL 02 43 01 03 05 / FAX 02 43 01 17 10 / PERMANENCE@GAROT.FR

PARIS : 126 RUE DE L'UNIVERSITÉ 75700 PARIS TÉL 01 40 63 58 41 / FAX 01 40 63 91 86 / GGAROT@ASSEMBLEE-NATIONALE.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : G. GAROT / RÉDACTION : R. MÉHAIGNERIE / IMPRESSION : IMPRIM'SERVICES / PÉRIODICITÉ : TRIMESTRIELLE